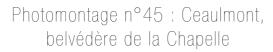
ں

Photomontage n°44: Ceaulmont, Chapelle



Point de photomontage en zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.







Point de photomontage en zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



Analyse paysagère

Depuis ce point de vue, la ferme éolienne des Besses est faiblement perceptible en arrière-plan du versant boisé de la Vallée de la Creuse. Des fragments de pales peuvent être perceptibles par intermittence. Toutefois, la fraction visible des machines confère au projet éolien des Besses une prégnance très faible depuis les abords de la chapelle. Il n'y a pas de risque d'effet de miniaturisation ou d'écrasement sur le versant de la vallée de la Creuse après l'insertion de la ferme éolienne des Besses.



Analyse paysagère

Depuis ce point de vue, la ferme éolienne des Besses est perceptible en arrière-plan du versant boisé de la Vallée de la Creuse. Les rotors de ces machines sont tronqués par cette végétation. La prégnance du parc en projet est très faible au vu de sa fraction visible et au vu de la distance d'éloignement (environ 7 km). Il n'y a pas de risque d'effet de miniaturisation ou d'écrasement sur cette structure paysagère après l'insertion de la ferme éolienne des Besses.



# Photomontage n°46 : Ceaulmont, moulin de la Prune



Point de photomontage hors zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



Analyse paysagère Éolienne la plus proche : 6 453 m

Depuis ce point de vue, le relief et les boisements qui couvrent les versants de la vallée de la Creuse masquent le projet de la ferme éolienne des Besses.

## Photomontage n°48 : Châtillon, sortie ouest



Point de photomontage hors zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



Analyse paysagère Éolienne la plus proche : 6 529 m

Depuis ce point de vue, le relief et la végétation masquent la ferme éolienne des Besses.

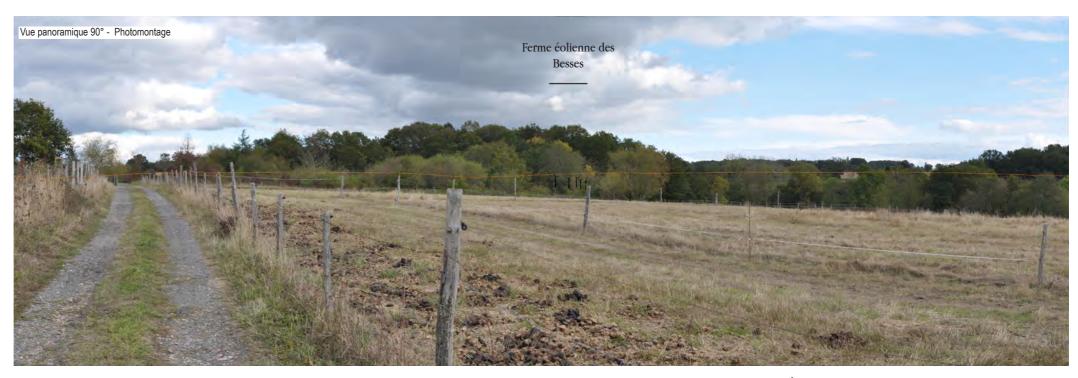


ÉTUDE D'IMPACT COMPLÉMENTAIRE DE LA FERME ÉOLIENNE DES **BESSES** 

Photomontage n°49 : Châtillon, les mâts de l'Aunay



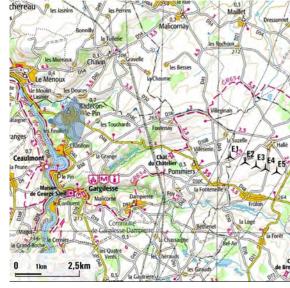
Point de photomontage hors zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



Analyse paysagère Éolienne la plus proche : 6 594 m

Depuis ce point de vue, le relief et la végétation masquent la ferme éolienne des Besses.





Point de photomontage en zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.

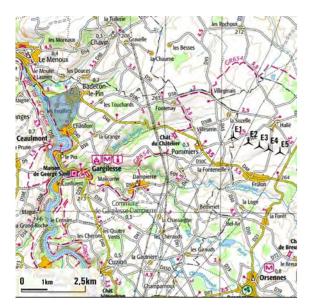


Analyse paysagère Éolienne la plus proche : 7 146 m

Depuis ce point de vue, le relief et la végétation masquent la ferme éolienne des Besses.



Photomontage n°51 : Badecon le Pin, La Roche Bat l'Aigue



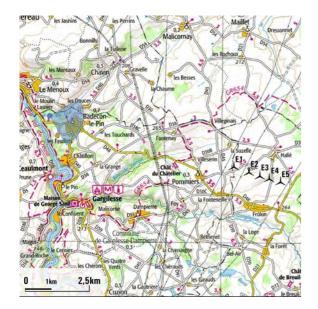
Point de photomontage hors zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



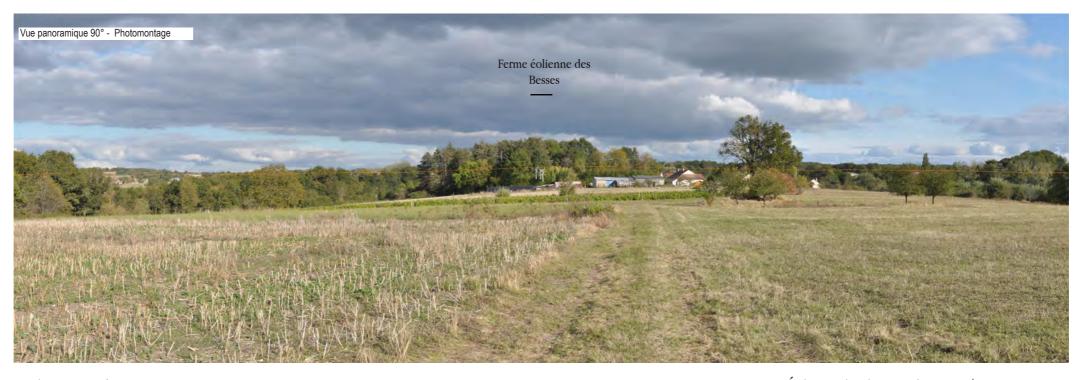
Analyse paysagère Éolienne la plus proche : 7 518 m

Depuis ce point de vue, le relief masque la ferme éolienne des Besses.

### Photomontage n°53 : Badecon le Pin, Les Cotes de Gareille



Point de photomontage hors zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



Analyse paysagère Éolienne la plus proche : 7 294 m

Depuis ce point de vue, le relief et la végétation masquent la ferme éolienne des Besses.



ÉTUDE D'IMPACT COMPLÉMENTAIRE DE LA FERME ÉOLIENNE DES **BESSES S** 

Photomontage complémentaire n°10: Depuis la RD40 au sud du hameau de Châtillon



Point de photomontage hors zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



Analyse paysagère Éolienne la plus proche : 6 033 m

Depuis ce point de vue, la ferme éolienne des Besses n'est pas perceptible, masquée par le relief et les masses végétales.





### ■ SITE INSCRIT DES RIVES DU LAC DE CHAMBON // ~8.9KM

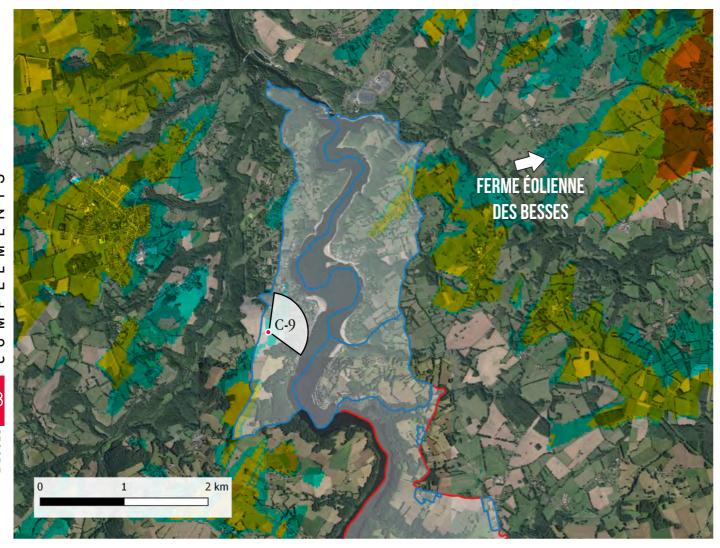


Figure 6 : Localisation détaillée du site inscrit des rives du lac de Chambon (sur fond ortho)

Au vu du relief et de la couverture boisée aux abords du lac de Chambon, une majeure partie du site inscrit est hors ZVI. Seuls deux secteurs se révèlent plus sensibles au projet, l'un au sud/ouest et l'autre au nord/est. Cependant, il est à noter que la fraction visible maximale des éoliennes du projet, depuis ces secteurs en ZVI, est comprise entre 1° et 5°. La prégnance des machines de la ferme éolienne des Besses peut ainsi être qualifiée de faible à modérée.

Des photomontages ont été réalisés depuis les hauteurs des versants, au sud/ouest et au nord/est, afin de vérifier la prégnance pressentie du projet depuis ce secteur (photomontages n°34 et n°C-9 ci-contre).

À noter qu'en fond de vallée, depuis le GRP Val de Creuse, les perceptions en direction du projet sont arrêtées par le relief abrupt du versant boisé de la Creuse. Les perceptions depuis ce sentier balisé sont ainsi préservées après l'insertion du parc en projet.

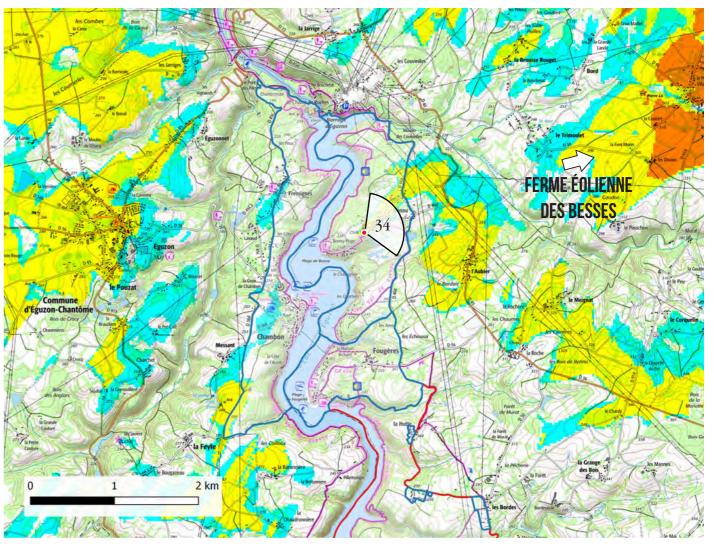


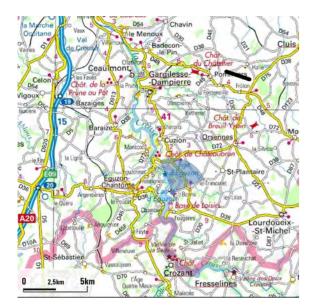
Figure 7: Localisation détaillée du site inscrit des rives du lac de Chambon (fond IGN scan 25)

Après étude des photomontages, le risque de visibilité de la ferme éolienne des Besses n'est pas significatif y compris dans les secteurs de visibilité théorique. La distance d'éloignement et la couverture végétale de ce secteur masquent le projet éolien. L'insertion de la ferme éolienne des Besses n'impacte pas ce site protégé.

> VALEUR DE L'IMPACT : NUL



#### Photomontage n°34 : Eguzon, Chantome, Château



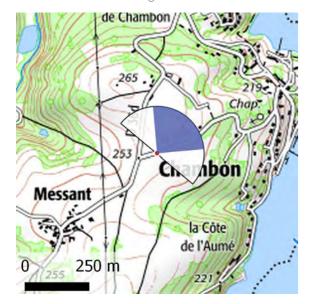
Point de photomontage en zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



Analyse paysagère

Depuis ce point de vue, la végétation qui cerne le domaine de l'édifice protégé masque la ferme éolienne des Besses.

#### Photomontage complémentaire n°9 : Depuis la RD36H à proximité du lac d'Eguzon



Point de photomontage en zone de visibilité théorique du projet éolien des Besses.



#### Analyse paysagère

Depuis ce point de vue, la ferme éolienne des Besses n'est pas perceptible, masquée par le relief.



#### ■ SITE CLASSÉ DES GORGES DE LA CREUSE SUR LA COMMUNE DE SAINT-PLANTAIRE // ~11.6KM

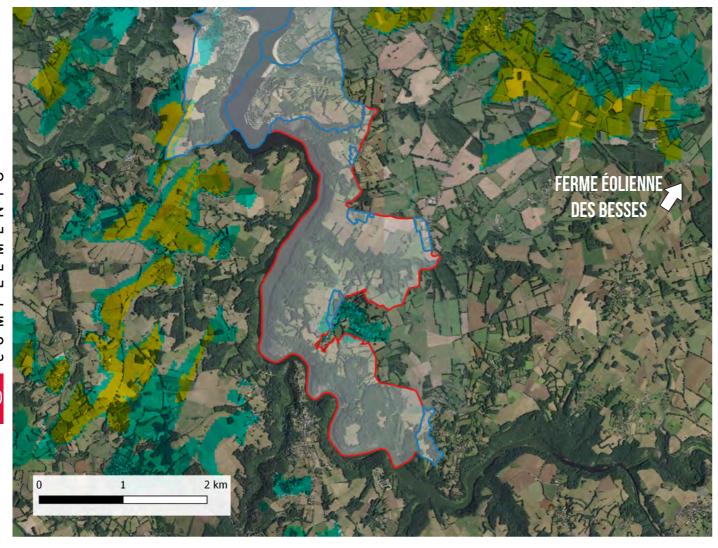


Figure 8 : Localisation détaillée du site classé des gorges de la Creuse sur la commune de Saint-Plantaire (sur fond ortho)

Le site classé des gorges de la Creuse sur la commune de Saint-Plantaire est hors zone de visibilité théorique. Le relief, très marqué des versants abrupts des gorges de la vallée de la Creuse, et les boisements qui s'étendent des versants au plateau masquent totalement les éoliennes du projet des Besses.

À noter que les perceptions depuis le GRP Val de Creuse sont ainsi préservées même après l'insertion de la ferme éolienne des Besses.

Après étude des zones de visibilité théorique, la ferme éolienne des Besses ne peut être perceptible depuis le site des gorges de la Creuse sur la commune de Saint-Plantaire et ses abords. L'impact du projet est nul vis-à-vis de ce site protégé.



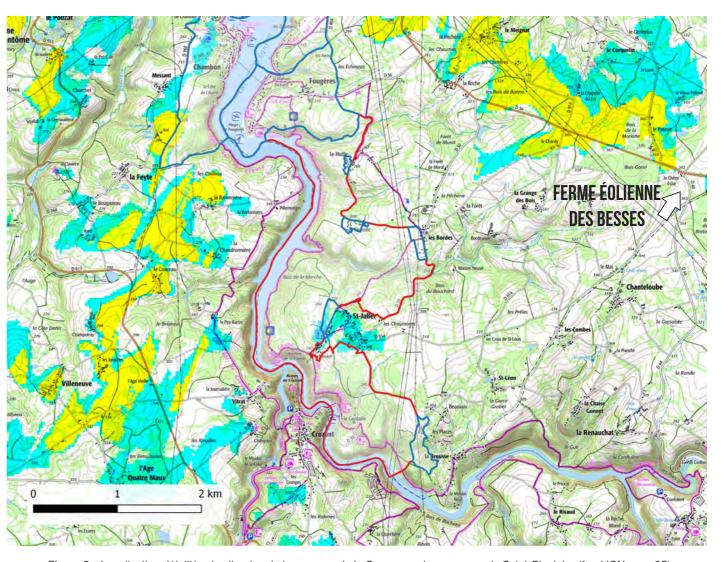


Figure 9 : Localisation détaillée du site classé des gorges de la Creuse sur la commune de Saint-Plantaire (fond IGN scan 25)